

Cautonnement :

L'exécution du présent bail est garantie par : *Emmanuelle GERRAY*
Demeurant à : *7 rue des Ombeles Solto La Gracine*
De nationalité : *Française*

En qualité de caution.

Il s'agit d'un cautionnement solidaire par lequel la caution renonce aux bénéfices de discussion et de division pour les obligations que le locataire a contractées en signant le présent bail. Son engagement est à durée déterminée et prendra fin à la date d'expiration du dit bail, ou et de son renouvellement éventuel.

L'engagement de caution est annexé aux présentes.

Fait à Orsay

Le *27/08/2019*

Le(s) locataire(s)

Signature(s)

"Bon pour accord, lu et approuvé"

[Signature]
bon pour accord

Les bailleurs

Madame Françoise Revelat,
Monsieur Philippe REVELLAT,
Madame Christine Le Merlus

[Signature]